



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du jeudi 31 août 2023

En visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Christiane CAU - Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Gérard VIVES - Ludovic VANTYGHEM.

Excusé : Orlando VIEIRA

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif)

1. Organisation de la réunion de rentrée des clubs et remise des Trophées aux champions 22/23

Le Bureau finalise l'organisation de la réunion et la répartition des différents intervenants. Il adopte l'ordre du jour définitif.

Ouverture par Président - Présentation de l'Ordre du Jour

Actualités

Calendrier 2023/2024 & constitution des groupes : rappel des grands principes et de la méthodologie employée.

Évolutions réglementaires 2023/2024 : résolutions votées lors des AG FFF concernant le Foot Amateur / RSG District.

Actions Techniques 2023/2024

Actions Arbitrales

Questions diverses

Remise des Trophées aux Champions 2022/2023 / Opération « Carton Vert ».

Moment de convivialité

2. Affaires Administratives

Calendrier Général 2023 / 2024

Afin de faciliter les alternances, le Bureau entérine une proposition de modification du Calendrier Général sur la période des vacances de la Toussaint pour les catégories SEN / U16 / CDM.

Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM apporte les précisions, ci-après, qui seront relayées, en son absence, lors de la prochaine réunion du Comité Directeur du 08/09/2023 :

- Intégration de Tony DOS SANTOS ALVES en date du 28/08/2023 en tant que Chargé de Développement / Éducateur Sportif.

- Changement de régime de travail (passage au Forfait Jour) pour 2 salariés au 01/09/2023.
- Dossiers de recrutement des 2 Alternants finalisés pour la Saison 2023/2024.
- Application des augmentations salariales au 01/07/2023.

3. Affaires financières

Relevé clubs n°48

Celui-ci affiche un solde de 66423,58 €, à date. Une relance sera réalisée le 02/09/2023. Philippe COLLOT propose au Bureau que la même information que celle réalisée lors du Relevé n°47 soit mise en place, quelques jours avant la date limite fixée et l'application des dispositions réglementaires. Cette dernière avait été appréciée par les clubs.

Service Civique

Le Bureau, après avoir pris connaissance du message de l'AS JOUARRE en date du 28/08/2023, considérant la situation exposée, décide de donner exceptionnellement une réponse favorable à la demande.

Accompagnement des clubs

Développement de la pratique dans le cadre du Foot à l'École : conformément à la décision du Comité Directeur en date du 07/04/2023, le Bureau valide la dotation d'équipements, ci-après, au club de MORET-VENEUX et au Groupement EFPF, suite à la mise en place d'une convention avec des établissements scolaires :

- 10 ballons
- 3 x 5 chasubles
- 4 plots
- 40 coupelles

Vente des bâtiments de Melun / Nouveaux locaux

Jean-Marie RENAUD présente l'évolution du dossier de vente et celui lié à la recherche des nouveaux locaux. Concernant ce dernier point, le Bureau examine la nouvelle proposition transmise par le propriétaire. Compte-tenu de l'augmentation constatée, décision est prise de ne pas l'accepter en l'état.

Partenariat Brie Picardie

Philippe COLLOT informe les Membres du Bureau d'un projet de création d'un tournoi de football avec notre partenaire. L'idée est de faire vivre une expérience « football » aux collaborateurs du CA et à leurs clients.